

TEXTES APPLICABLES

- Loi n° 94-640 du 25 juillet 1994 relative à l'amélioration de la participation des salariés dans l'entreprise ;

JO du 27 juillet 1994

- Circulaire DRT n° 94-15 du 30 novembre 1994 relative au Compte Épargne Temps ;
- Loi n° 98-461 du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail ;

JO du 14 juin 1998, p. 9029

- Circulaire du 24 juin 1998 relative à la réduction du temps de travail ;

JO du 25 juin 1998

- Loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail ;

JO du 20 janvier 2000

- Loi n° 2001-152 du 19 février 2001 sur l'épargne salariale ;

JO du 20 février 2001, p. 2774

- Loi n° 2003-47 du 17 janvier 2003 ;

JO du 18 janvier 2003

- Décret n° 2004-1381 du 21 décembre 2004 (JO du 22 décembre) : fixation à 220 heures du contingent annuel d'heures supplémentaires ;

- Loi n° 2005-296 du 31 mars 2005 portant réforme de l'organisation du temps de travail dans l'entreprise ;

JO du 1^{er} avril 2005

- Circulaire interministérielle de 6 avril 2005 ;
- Circulaire du 14 septembre 2005 relative à l'épargne salariale ;

JO du 1^{er} novembre 2005

- Circulaire DRT n° 09 du 14 avril 2006 ;
- Loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006 ;
- Lettre circulaire ACOSS n° 2007-048 du 6 mars 2007 ;
- Loi n° 2008-111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat ;
- Loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant réforme du temps de travail.

